

personnelle⁽¹⁾ qu'il ne serait pas étrange que le commentaire ait pu être considéré comme se composant d'homélies⁽²⁾. Mais il est prudent de surseoir à la détermination des autres points de l'histoire de cet ouvrage jusqu'à plus ample informé⁽³⁾. Puisquent les fragments arméniens contribuer à la découverte de nouveaux morceaux du texte original, car tel est le but principal que j'ai visé en les reproduisant, traduisant et étudiant brièvement dans ces pages qui, je suis le premier à le reconnaître, sont loin d'avoir épousé le sujet.

Louvain.

J. LEBOURG.

(1) Voir, par exemple, la dernière partie du fr. III et, dans le fr. VI, le passage : *Ego autem, carissimi ... (supra, p. 101, l. 14 et suiv.)*.

(2) Parce que les fragments syriaques sont rattachés tantôt à des *tomes*, tantôt à des *targums*, PUSEY (*op. cit.*, t. III, p. viii-viii) avait conjecturé que saint Cyrille pourrait avoir expliqué l'Epître aux Hébreux dans deux ouvrages, c'est-à-dire, dans un commentaire proprement dit et dans une série d'homélies. BARDEHNECKER (*op. cit.*, t. IV, p. 43) a suggéré une autre solution du problème, en écrivant : « Da indessen die alten Griechen und Lateiner nur von einem Kommentar zum Hebräerbrief wissen, so wird zu vermuten sein, dass dieser Kommentar oder Exzerpte aus denselben auf syrischem Boden auch in Form von Homilien umgelaufen sind ». Les fragments arméniens ne connaissent l'ouvrage que sous forme de commentaire.

(3) Il faut de même attendre que l'histoire du *Sceau de la foi* soit mieux connue pour se faire un avis sur la manière dont ces extraits ont été obtenus par le compilateur arménien et ont pris place dans sa collection de témoignages. On n'a pas encore signalé de version arménienne du commentaire de saint Cyrille sur l'Epître aux Hébreux.

LITTÉRATURE BOHAIRIQUE

On appelle aujourd'hui bohairique (de l'arabe *bahre = mer*) le dialecte copte qui est censé avoir été parlé et écrit dans la région maritime de l'Egypte, c'est-à-dire, depuis la mer jusqu'au delà de Memphis ; d'où, au siècle passé, ce dialecte s'appelait communément memphitique. Le bohairique a certainement joué un rôle considérable dans la vie de l'Eglise d'Egypte. C'est un fait que seul, depuis plusieurs siècles, il s'est conservé une place dans la vie religieuse de l'Egypte arabisée ; la place assez modeste qu'il occupe encore actuellement dans la liturgie monophysite n'étant qu'un relief d'une situation autrefois considérable. A en juger par le classement chronologique et l'examen des manuscrits liturgiques et bibliques, qui nous sont parvenus, il paraît certain que le dialecte bohairique, à l'exclusion des autres, était devenu, au moins dès le XIV^e siècle, la langue liturgique de toute l'Eglise monophysite égyptienne.

Personne ne songera à prétendre que cette situation privilégiée n'est que la continuation d'une séculaire tradition, et que les autres dialectes égyptiens furent toujours exclus de la liturgie. Toutefois, il est fort difficile de fixer avec précision l'époque à laquelle le bohairique conquit ainsi le monopole qu'il exerça vraisemblablement depuis le moyen âge. L'existence de textes bibliques, voire liturgiques, dans les autres dialectes, attestée par des manuscrits ou des débris de manuscrits qui descendent jusque vers le XII^e siècle, semblerait indiquer que cette évolution est à placer vers la fin du moyen

age, sans doute en concordance ou en conséquence d'événements mal connus jusque maintenant. Mais on doit éviter de tirer de trop hâtives conclusions ; car on a sûrement abusé de l'argument tiré du silence des textes, et, m'est avis, qu'en ce qui concerne l'histoire des lettres en Egypte, voire l'histoire tout court, on a souvent jusqu'ici regardé par le gros bout de la lunette ; aussi la plupart des problèmes fondamentaux sont-ils à réexaminer attentivement. Celui que je voudrais étudier ici, est la place du dialecte bohairique dans l'histoire littéraire de l'Egypte chrétienne jusque vers la fin du moyen âge.

* * *

Une question préliminaire se pose immédiatement devant nous : Quelle fut anciennement l'aire géographique du bohairique en tant que dialecte vivant ? Fut-il réellement, comme on l'affirme généralement, le dialecte du Delta jusques et y compris Memphis ?

Pour résoudre ce problème nous avons à tenir compte des éléments suivants :

1^o Nous ne possédons, à l'heure actuelle, pour le bohairique ni inscriptions ni pièces d'archives retirées du sol à des endroits précis et qui nous permettraient de poser ne fut-ce que quelques jalons d'une frontière linguistique. Nos plus anciens documents en ce dialecte (IX^e-XIII^e s.) sont des manuscrits provenant des monastères de Nitrie. Les autres (XIV^e-XIX^e s.), généralement coptes-arabes, sont originaires soit de Nitrie, soit du Caire, soit d'un endroit inconnu ; la très grande majorité remonte à une époque où le copte était certainement langue morte.

2^o Il n'est pas du tout certain que nous ayons des documents bohairiques contemporains du dialecte parlé ; la fixa-

tion, en effet, de l'époque pendant laquelle le bohairique fut un dialecte vivant n'est pas aisée. Si d'une part il est certain que la division en dialectes locaux de l'égyptien parlé était chose faite bien avant l'ère chrétienne (¹), il est d'autre part assez délicat de vouloir préciser la date à laquelle le copte devint langue morte. C'est en fait soulever tout le problème de l'arabisation de l'Egypte,

Le bilinguisme à peu près général des manuscrits coptes postérieurs au XIII^e siècle est une indication assez sérieuse, à côté d'autres (²), pour nous permettre de croire que la langue véhiculaire était dès cette époque l'arabe ; on ne comprendrait pas autrement, comment une institution aussi conservatrice que la liturgie aurait admis l'arabe, à peu près sur le même pied que le copte, si la nécessité absolue ne s'en était pas fait sentir.

Certes nous possédons un nombre respectable de manuscrits sahidiques ou bohairiques des IX^e-XII^e siècles. Encore faudrait-il démontrer que nous n'avons pas affaire, pour cette période, à une espèce de *Renaissance* pendant laquelle le copte n'était déjà plus qu'une langue *savante*, ou peut-être plus exactement, *ecclésiastique*. Car, si la liturgie est arabisée

(1) Cf. K. SERUE, dans *Zeitschr. d. d. morgenl. Gesellsch.*, I. LXXIX (1925), p. 290-316 : *Das Verhältnis zwischen demotisch und koptisch*.

(2) Par exemple le cod. arabe *Paris*, n° 184 écrit en Nitrie en 1214 (ou 1204) est un vrai catéchisme pour moine, rédigé en arabe ; il traite, en effet, de la S. Trinité, de l'Incarnation, des commandements de Dieu, de la confession, de la communion, des devoirs d'état d'un moine. — Le cod. *Vatic. copt. LXIX, 2* (= Zoega : cod. XLVII) est daté de 1211 ; il renferme le martyre de Jean de Phannidjott ; le scribe en est Pierre, fils d'Abu el Farag (nom nettement arabe). — Le chroniqueur Sévère d'Achmounéan, au X^e siècle déjà, écrit en arabe ; il s'adresse pour renseignements à des personnes idiomes, parce que, dit-il, « la plupart des gens ignorent le copte et le grec ». — D'après le *Synaxaire*, au 4 de Töt, la proclamation du patriarche Macaire (1103-1131) fut faite au Vieux-Caire en grec, en copte et en arabe : « Solemnis numeris ipsius inchoatio in ecclesia urbis Misr, quae Divae Virginie Mariae nuncupata est et cui nomen Almo 'allasqa, græcæ, coplice et arabice pronominalia est » (éd. FOSGER, t. I, p. 6).

dès le XIII^e siècle, il faut admettre de toute nécessité que le clergé lui-même l'était définitivement ; et cette arabisation des milieux ecclésiastiques n'a pu se faire sans une longue et aper réistance. Le contraire serait en contradiction avec tout ce que l'histoire nous apprend du caractère de ces milieux, surtout en Orient où les concepts *routine* et *tradition* apparaissent très indistincts. D'ailleurs ces manuscrits IX^e-XII^e s., copiés par des clercs, ne sont guère que des copies ou des adaptations de textes antérieurs ; et encore les textes ont-ils été choisis et ordonnés en vue de la vie liturgique ou conventionnelle; leur orthographe, souvent déconcertante, trahit, si je ne m'abuse, une influence nette de la phonétique arabe. Ce sont là des indices qui nous inclinent à croire que la littérature copte avait cessé d'être, sinon artificiellement, productive, et que la langue elle-même n'était plus articulée que par des gosiers habitués à d'autres sons.

Il paraît très probable que le copte aussi bien que le grec ne résistèrent pas longtemps après l'édit de 699 imposant l'arabe dans les actes publics (¹). Aussi tout document postérieur au VIII^e siècle peut difficilement être admis comme certainement contemporain du dialecte vivant (²).

(1) Cf. V. GARDTHAUSEN : *Griech. Palaeographie*, t. II^e, Leipzig 1913, p. 192 : « Für Ägypten bedeutet die Zeit um 700 n. Chr. einen wichtigen Abschnitt, der sich auch für den Paläographen bemerkbar macht. Bis dahin war die Verwaltung des Landes griechisch geblieben; früher oder später musste die Sprache und Schrift der neuen Herren durchgeführt werden; das geschah im Jahre 699 (*Theophan. chronogr.*, ed. J. CLASSEN, I, p. 575, 12 (n. 699 n. Chr.) καὶ Ἐνώπιος (Οὐάλιδ) γράφεσθαι Ἑλληνιστὶ τοῖς δημοσίοις τῶν λογοθεσίων κάθικες, ἀλλὰ ἀραβίοις αὐτὰς παραπομένεις χερὶς τῶν φύγον » . — Cf. A. MALLON dans *Mélanges de la Faculté orientale*, Beyrouth 1906, I, p. 109 et suiv.

(2) On pourrait faire remarquer qu'il existe quelques documents d'archives rédigés en copte et postérieurs au VII^e siècle. Mais pour être complet, il faudra ajouter qu'il y en a d'autsi tardifs rédigés en grec ; ce qui n'implique pas nécessairement que la langue grecque était encore d'un usage courant au X^e siècle. Certaines familles ont pu longtemps continuer leurs archives dans la langue traditionnelle, soit grecque soit copte ; l'existence de pièces de ce genre rédigées en

3^e L'utilisation du bohairique comme langue liturgique de toute l'Eglise égyptienne paraît bien correspondre chronologiquement à une époque où les monastères de Nitrie, celui de S. Macaire en particulier, jouèrent un rôle de premier plan dans l'histoire ecclésiastique égyptienne. On sait que la forte centralisation du pouvoir religieux, consacrée par le 6^e canon de Nicée, faisait du Patriarche d'Alexandrie un personnage tout puissant dans la direction religieuse de l'Egypte (¹). Et, soit dit en passant, c'est ce fait, plutôt que la prétendue ignorance des moines, qui fit la fortune et la force de l'Eglise monophysite. En période de troubles ou de persécutions les patriarches avaient pris l'habitude de mettre leur personne à l'abri en se réfugiant chez les moines ; dans la période ancienne Athanase et Benjamin en sont des exemples bien connus (²). Pendant la longue période qui s'étend entre l'abandon d'Alexandrie et la fixation du siège patriarchal au Caire, le monastère de S. Macaire fut en fait le véritable centre administratif de l'Eglise ; il finit même par monopoliser le titre patriarchal, tandis que les sièges épiscopaux devenaient l'apanage des moines de Nitrie (³). On peut dire que toute la hiérarchie était « nitriacisée ».

deux langues semble l'indiquer. C'est sans doute le même esprit traditionaliste que l'on retrouve dans la proclamation faite en 3 langues de l'accession au trône patriarchal de Macaire en 1103 ; cf. supra p. 117, n. 2.

(1) Cf. J. MASPERO : *Les patriarches d'Alexandrie*, Paris 1923, p. 62.

(2) Cf. E. WHITE : *The monasteries of Wadi 'n Natrān*, Part I, New York 1926, p. xxiv : « the transfer thither of the patriarchal throne of the monophysites at the middle of the sixth century added to the place (S. Macaire) a peculiar ecclesiastical importance ».

(3) Cf. E. WHITE : op. laud, p. xxiv : « The monastery held a practical monopoly of the Patriarchate. Not only was the Patriarch almost invariably chosen from among its inmates, but he had even to submit to a secondary enthronement ; and there some of the most solemn rites of the coptic church were celebrated. Thence, too, were drawn men to fill the episcopal sees, at any rate of northern Egypt. Then and through the greater part of the Middle Age *Dir Abu Makāt* was the premier monastery in Egypt ; it was at once a semi-patriarchal seat and a nursing-

Des lors il faut se demander si la « bohairicisation » successive de l'Eglise égyptienne n'est pas simplement une « Nitriacisation » ; le dialecte des documents que nous appelons aujourd'hui bohairique ne doit-il pas s'appeler plus exactement nitrien ?

CONCLUSION :

L'état de notre documentation ne permet pas de conclure avec prudence que le dialecte dit bohairique fut ancièrement parlé et écrit⁽¹⁾ dans toute la basse Egypte⁽²⁾, puisque son extension sur ce domaine ne peut être constatée qu'à une

ground for future Patriarchs and prelates s. — *Ibidem* p. xxviii-xxix, la liste des métropolites d'Abyssinie, anciens moines de Nitrie.

(1) L'absence de documents bohairiques anciens originaires du Delta pourrait s'expliquer par le fait que cette région était le centre principal de l'hellénisme en Egypte. Le rayonnement d'Alexandrie, dira-t-on, devait être tel que tous les milieux cultivés utilisaient exclusivement le grec comme langue écrite ; l'Egyptien étant réduit au rôle de patois à l'usage de la basse classe. Cette manière de voir est certainement inexacte, puisque nous savons positivement que des gens très cultivés de cette région écrivaient en copte, par exemple Hiérasme dont Epiphane dit (*Patr. Gr.*, XLII, col. 175 D) : συνεργάτερο δὲ ἔλληνας τε καὶ σιγητικός ; Epiphane a l'air de dire que le cas était tout à fait normal : πάντος δὲ τὴν τῶν αἰγυπτίων ἐμπορίους γένοσαν, σιγητός γάρ δὲ ἄντη Ιη. Ce n'est pas le moment d'amener ici tous les témoignages qui démontrent l'usage du copte dans la basse Egypte ; qu'il suffise de faire remarquer que la vraie face du problème est autre : l'usage du copte comme langue écrite dans toute l'Egypte est incontestable, mais il importera de déterminer quel dialecte était utilisé. A mon avis, c'est le sahitique qui fut la véritable langue littéraire de toute l'Egypte aussi bien en basse qu'en haute Egypte.

(2) Certains indices, malheureusement encore trop vagues, inciteraient à croire que le dialecte parlé sur la côte était plutôt celui que nous appelons *fayoumique* ou *moyen-égyptien*. On a noté depuis longtemps que le mot latin *lithum* est emprunté à l'égyptien *hrr* (= *lys*) = *ΣΡΗΠΟ* en sahidique, *ΣΡΗΠ* en bohairique et *ΣΗΙΑ* en fayoumique ; d'où il apparaît que c'est la forme fayoumique qui fut en contact avec les peuples de la mer. Un autre mot latin *columba*, dont les indo-européanistes ne parviennent pas à donner une étymologie satisfaisante, est encore l'égyptien *grpt* = *colombe* = *ΟΡΟΟΛΗ* sahidique, *ΟΡΟΩΗ* bohairique ; il a dû être [*ΟΡΑΛΗ*] en fayoumique, dont les textes sont trop rares pour nous fournir un vocabulaire suffisant. Il y a dans ces indices, non pas encore une preuve, mais l'indication d'une voie de recherches qui pourrait nous fournir des résultats intéressants.

époque où le copte était probablement devenu une langue savante ou ecclésiastique. La seule zone dont on peut le considérer comme le parler autochtone, est l'oasis de Nitrie⁽³⁾.

* * *

Même si la Nitrie n'était pas la seule région où se parla le dialecte dit bohairique, elle est en tout cas la seule à nous avoir conservé des manuscrits de textes littéraires⁽⁴⁾, — les bibles et les manuels liturgiques naturellement mis à part —, susceptibles de nous permettre de fixer la place du dialecte bohairique dans l'histoire littéraire de l'Egypte chrétienne avant son arabisation. Il importe donc d'analyser attentivement ces textes pour en dégager la véritable physionomie. L'histoire de ces *codices* bohairiques est assez connue pour qu'il soit superflu de la rappeler⁽⁵⁾ ; qu'il suffise de faire remarquer qu'ils proviennent de la bibliothèque du monastère de S. Macaire en Nitrie. Cette « bibliothèque » monastique fut reconstituée, après le cinquième et dernier sac du monastère par les nomades, peu après 817⁽⁶⁾. En fait nos plus anciens codices remontent aux environs de la première moitié du IX^e siècle ; et l'étude de leur texte va nous révéler la façon dont s'opéra la reconstitution de la bibliothèque. Nous avons déjà noté plus haut que cette « bibliothèque » était constituée en vue de la vie conventuelle ; il ne faut donc pas s'attendre

(1) C'est le parler de « l'ile de France » qui devint la langue cultivée de toute la France.

(2) Il n'y a d'ailleurs aucun manuscrit biblique en ce dialecte qui puisse être reporté avec probabilité au delà du IX^e siècle ; la chose est d'autant plus étonnante que nous avons de tous les autres dialectes au moins des débris antérieurs à l'invasion arabe.

(3) Cf. E. WHITE : op. I. Introduction (consacrée à l'histoire des manuscrits de Nitrie).

(4) Cf. E. WHITE : p. xxiv.

à y rencontrer autre chose que des *Synaxaires*⁽¹⁾ ou recueils de textes édifiants à lire aux diverses fêtes de l'année : vies ou panégyriques de Saints, actes de martyrs, homélies, etc.

Peut-être le plus ancien, et certainement un des plus anciens, parmi ces codices est la vie de S. Pachôme, actuellement conservée dans le volume Vatic. Copt. LXIX⁽²⁾. Il est assez naturel que les moines de S. Macaire aient désiré avant tout prendre comme sujet de leurs « lectures spirituelles » le récit de la vie du fondateur et organisateur de la vie cénobitique. Ce texte se recommande donc comme objet de notre premier examen par son âge. Mais il est un autre motif plus décisif encore ; c'est que l'on possède de cette vie des recensions multiples plus anciennes, contemporaines ou postérieures, en dialecte sahidique⁽³⁾, en arabe, en grec. Les points de comparaison ne manqueront donc pas pour juger la façon dont la recension bohairique a été composée. En outre ce texte, quoique coupé de lacunes, est particulièrement étendu⁽⁴⁾ ; il présente ainsi une base assez large pour asseoir un jugement sérieusement motivé.

Le texte en a été écrit tout entier par la même main ; toutefois on constate en surcharge une foule de corrections, plus ou moins heureuses, qui doivent être attribuées à plus de 15 mains différentes⁽⁵⁾. Ces multiples corrections prouvent

(1) C.-à-dire manuels pour la synaxe.

(2) Cf. Zorex : *Catalogus codicium copiticorum*, Romae 1810, col. XLV et col. XLVI. Édition princeps : Amélineau : *Monuments pour servir à l'histoire de l'Egypte chrétienne au IV^e siècle* (Annales du Musée Guimet, t. XVII), Paris 1889. — Édition avec de nouveaux fragments du même manuscrit : L. Tu. Lixron : *S. Pachomii vita, bohairice scripta* (dans Corpus Script. christ. orient. n° 89), Paris 1925.

(3) Les fragments sahidiques sont actuellement imprimés en 1^{re} épreuve ; on peut espérer que le volume paraîtra au cours de l'année 1932.

(4) Il y a 134 + 39 folia au Vatican ; 2 folia à Leipzig et demi-folio à New-York (voir la préface de mon édition, où est proposée la reconstitution du codex ancien).

(5) Une main qui utilise une plume métallique très fine doit être assez récente,

que les lecteurs anciens jugeaient le texte incorrect aux endroits qu'ils amendèrent d'ailleurs très timidement ; car, comme on le verra, les « anomalies » de ce texte dépassent de loin ce que l'on peut considérer comme des *lapsus calami*. Tous les scribes sont sujets à des distractions ; il y en a de négligents, voire de malhabiles. Mais tous ces défauts accumulés ne suffisent pas encore à expliquer l'état du texte que nous avons à examiner.

* * *

I. ORTHOGRAPHIE :

a) Les *lapsus calami* évidents sont nombreux : τογι — τοογι (5, 11)⁽¹⁾, ςωμ μοκ = ςωμ ՚ημοκ (8, 23), ηαχα — ηαναχα (12, 3), ηακαρτον = ηακαθατον (15, 23), δαλαх = δαλаух (19, 26), οωтс = οωοүтс (52, 1) et οωоүс = οωоүтс (94, 10), etc.

b) Est plus surprenant, l'emploi très fréquent de εн pour ї (1, 5; 2, 15; 3, 22; 4, 2; 10, 17; 13, 3 et 11; 15, 23; 19, 5; 25, 17; etc., etc.) ; surtout que d'autre part le ε préposition manque souvent : τερψψхи = ετερψψхи (16, 11), ποс = ερос (19, 1; 149, 18), κεма = εκема (111, 16), πρωмти = εм-рωмти (130, 25) ; de même le ε des phrases secondaires : 29, 27; 58, 21; 87, 22; 102, 3; 108, 8; 131, 25; 151, 1; 179, 15, etc...

c) Varia : οεօնիչօс = ձանչօс (43, 21); οεօնհօյ = բօնիշօյ (16, 25); πеноյβωνօс = պենօնօс (21, 1) etc.

II. VOCABULAIRE :

On relève des formes purement sahidiques : сօт (6, 28),

(1) Le premier chiffre est celui de la page de notre édition ; le second est celui de la ligne.

κούτι (avec ς en surcharge, 63, 22), δινή εβολ (91, 23), ολευ-
λον (124, 7), σωλάκ (125, 14; 137, 1), σωλ (182, 10), φασρη
(185, 27), φασρη (corr. en φαεθρη, 192, 9), παφονς (209, 13),
etc.

Un fait curieux : ογμονον dans le sens de μονον, 9, 12 ;
29, 5 ; 39, 21 ; 90, 22 ; 146, 17 ; 155, 5 et 27.

III. GRAMMAIRE :

a) L'usage de l'*article* est plutôt conforme au sahidique qui ne connaît que le type π (π devant double consonne) ; l'article fort τι, propre au bohairique, est employé avec hésitation : πωλαφε corrigé en πωλαφε (18, 8), επχοι corrigé en επιχοι (67, 21), πιατεμι ταρ ογος πατρακια (176, 28), et manque là où il le faut certainement, p. ex. φαπεζουγ (153, 27), τρομη (175, 23 ; 176, 13), etc.

La loi bohairique de l'aspiration en φ θ devant liquides, nasales et semi-voyelles n'est pas toujours respectée : p. ex. τογτια (99, 11), εθνοσεμ (114, 28).

b) *Constructions :*

1) La *proposition finale* avec εινα « se construit régulièrement, dit Stern, avec le conjonctif; les autres formes sont rares et à écarter » (1). Notre texte donne pourtant les types suivants au positif :

ξεσινα αψηα- (20, 13 ; 24, 26 ; etc.)

> εψηα- (73, 3)

> εψε- (27, 15 ; 38, 9 et 14 ; 55, 17 ; 56, 26 ; 63, 6 ;
71, 9 ; 85, 1 ; 119, 1, etc.)

au négatif :

ξεσινα εηε- (9, 11 ; 35, 9 ; 63, 7 et 12, etc.)

(1) STERN : *Kopt. Grammatik*, Leipzig 1880, n° 613.

C'est-à-dire que nous avons la construction du sahidique qui ne connaît pas εινα.

2) *Propositions relatives :*

Nous constatons le même mélange du type bohairique et du type sahidique. Exemples :

πημογ ερεπικογχι εηεσ πεντη ογος αψηι πιφι
ετεπικερμι τοι ερορ (11, 25-26)

πημα ετεπιλεμων πεντη (153, 45)

πημα ετερεπιλεμων πεντη (153, 8)

πημα ερεπικοινωνια ... χη πεντη (73, 5)

Voir : 30, 23 ; 32, 17 ; 37, 6 ; 38, 5 ; 49, 1-2 ; 50, 7 ; 53, 28 ;
60, 25 ; 70, 8 ; 145, 25 ; 146, 19 ; etc.

A côté de : ανοκ εθηα- (39, 21), εηοс εθηа- (51, 17), ανοк
εθηа- (65, 15) etc., on trouve : φη εтна- (102, 20), εηοց
ηтв- (73, 5) et le type (sahidique) πεнта- (111, 3 ; 113, 10 ;
174, 13, etc.).

Bref, le vocabulaire et la grammaire nous révèlent un texte fortement contaminé de sahidique. A la différence des singularités orthographiques, il est impossible de mettre cette contamination constante sur le compte d'un copiste ; il semble certain que nous avons affaire ici, non plus au scribe, mais à l'auteur lui-même. Faut-il en conclure qu'il exulta réellement un tel dialecte mêlé ? Pas nécessairement.

IV. LES CITATIONS BIBLIQUES :

On sait que le texte reçu de la Bible bohairique ne concorde pas toujours avec le sahidique (1) ; il est donc intéressant d'examiner les nombreuses citations bibliques de notre texte pour voir à quelle Bible elles se rattachent. Ce travail a été fait, pour le N. T., par l'érudit éditeur du N. T., qui,

(1) On les considère comme basés sur des textes grecs différents.

constatant l'écart fréquent de ces citations avec le texte des manuscrits bibliques bohairiques, a cru devoir leur résérer une place dans l'apparat critique du bohairique⁽¹⁾. Une des premières obligations imposées par les règles monastiques aux recrues était d'apprendre par cœur au moins le Psautier et du reste de la Bible autant que possible ; cette règle était déjà imposée par S. Pachôme à ses moines : φαλμοὺς μελετᾶν, καὶ τὰ ἀπὸ τῶν ἀλλων βιβλίων μαθῆματα, ἔξαρέτως δὲ τὸ εὐαγγέλιον⁽²⁾). La teneur des citations bibliques faites par notre auteur va nous révéler l'étendue de « ses par cœur »⁽³⁾, comme disent les textes coptes.

Pour le Psautier, dans la trentaine de citations qu'il en fait, il suit exactement le texte bohairique, sauf 72, 25 (*Ps. 33, 19*) où il y a contamination du sahidique ; et encore le scribe était-il distrait à cet endroit, puisqu'il écrit ΕΤΘΕΝΗΝΟΥΤ pour ΕΤΘΕΒΗΝΟΥΤ ; p. 175, 28 (*Ps. 144, 15*) il y a une variante ΠΤΗΤΙΚ qui ne répond ni au bohairique ni au sahidique⁽⁴⁾.

Pour le reste de la Bible, l'accord avec le bohairique est assez constant pour l'Evangile⁽⁵⁾ ; ailleurs, la mise en colonnes parallèles des trois textes (citations, bohairique, sahidique), fait apparaître que les citations suivent en général la bible sahidique.

Exemples :⁽⁶⁾

I Cor. 9, 25 :

ἘΦΕΡΕΦΕΡΓΑΤΕΥΓΕΣΟΕ ΜΗΟΦ ΛΕΝΓΩΒ ΝΙΒΕΝ (p. 57, 27)

(1) [G. Horner] : *The coptic version of the New Testament*, Oxford 1898-1924.

(2) *Acta Sanctorum*, Maii III, § 16 de la *Vita Pachomii*.

(3) Ιησοῦςοντος.

(4) Peut-être le scribe ne s'est-il pas aperçu que c'était une courte citation et l'a-t-il transposée plus librement.

(5) Marc n'est pas cité une seule fois ; Luc l'est trois fois ; Jean huit fois ; tandis que Mathieu est cité vingt-quatre fois.

(6) Nous avons choisi quelques exemples très courts pour éviter l'encombrement ; il nous a paru inutile de reproduire ici le tableau comparatif des citations.

ΦΑΨΕΚΡΑΤΕΥΓ ΜΗΟΦ ΕΖΩΒ ΝΙΜ (Bible sah.)

ΦΑΨΑΜΟΝΙ ΜΗΟΦ ΛΕΝΓΩΒ ΝΙΒΕΝ (Bible boh.)

I Cor. 12, 31 :

ΧΟΣ ΔΕ ΕΝΩΜΟΤ ΕΤΟΙ ΠΗΜΩΤ (p. 143, 19)

ΚΟΣ ΔΕ ΕΝΕΧΑΡΙΣΜΑ ΠΗΜΟΒ (Bible sah.)

ΧΟΣ ΔΕ ΕΝΩΜΟΤ ΕΘΩΔΑΥ (Bible boh.)

Jacob. 5, 13 :

ΦΗ ΕΤΦΩΒΙΣΙ (p. 9, 21)

ΠΕΤΨΩΒΙΣΙ (Bible sah.)

ΙΧΣΕ ΔΕ ΟΥΟΝΟΓΑΙ ΒΙΒΙΣΙ (Bible boh.)

Néanmoins en bien des passages les citations s'écartent visiblement aussi bien du sahidique que du bohairique, bien entendu en dehors des citations *ad sensum* ; il faut donc expliquer ce curieux écart. Trois exemples suffiront à apporter la lumière nécessaire, grâce aux débris sahidiques des vies qui contiennent les passages parallèles⁽¹⁾ :

Matth. 25, 40 :

ΕΦΟΣΟΝ ΑΡΤΕΝΑΙΣ ΕΝΟΥΔΙ ΠΗΔΙΚΟΥΧΙ ΠΙΣΗΝΟΥ ΤΕ-
ΝΑΣΤ ΕΡΟΙ⁽²⁾ ΑΝΟΚ ΠΕΤΑΡΕΤΗΑΙΣ ΝΗΙ (p. 43, 9-10)

ΕΦΟΣΟΝ ΑΤΕΤΗΑΙΣ ΝΟΥΔΑ ΠΗΕΙΣΗΝΥ ΕΤΣΟΒΙΚ ΕΤΛΙΣΤΕΥΓ

ΕΡΟΙ ΑΝΟΚ ΠΕΝΤΑΤΕΤΗΑΙΣ ΝΑΙ (vie sah. S³ p. 28)

ΕΦΟΣΟΝ ΑΤΕΤΗΑΙΣ ΝΟΥΔΑ ΠΗΕΙΣΗΝΥ ΕΤΣΟΒΙΚ ΑΝΟΚ
ΠΕΝΤΑΤΕΤΗΑΙΣ ΝΑΙ (Bible sah.)

ΕΦΟΣΟΝ ΑΤΕΤΕΝΑΙΤΟΥ ΝΟΥΔΑ ΠΗΔΙΚΟΥΧΙ ΠΙΣΗΝΟΥ ΠΤΗΙ

ΑΝΟΚ ΠΕΤΑΡΕΤΕΝΑΙΤΟΥ ΝΗΙ (Bible boh.)

(1) Les manuscrits sahidiques sont malheureusement très fragmentaires ; néanmoins il en est qui donnent de longs passages correspondant au texte bohairique. La comparaison ne sera possible qu'après l'édition de ces fragments sahidiques, auxquels il est impossible de faire ici un renvoi précis.

(2) Même contamination de *MATTH. 18, 6* dans les deux citations.

Luc 14, 26 :

φη ΕΘΝΟΥΣ ωδοι εφανεστεπεριωτ αι (p. 63, 9-10)
ΠΕΤΗΝΗ ωδοι ηγμοστε αι επερειωτ (vie sah. S³ p. 5)
ΠΕΤΗΝΗ ωδοι ηγμοστε αι επερειωτ (Bible sah.)
φη ΕΘΝΟΥΣ σαροι ογος ετενηφανεστεπεριωτ (Bible
boh.)

II Tim. 2, 2 :

φαρτωσ ον εκενηιογρωογ ιεμηι ετβενηιμετηιωθ
ητε πκαι (p. 127, 15)
φαρτωσ ον ελνερρωογ μηογον ιιμ ετεηηιμητ-
νοβ (vie sah. S³ p. 55)
σεντωσ ... εκενηερρωογ μηογον ιιμ ετεηηιμητνοβ
(Bible sah.)
σαντωσ ... εκενηιογρωογ ιεμηεκενογον ιιμ ετβο-
ci (Bible boh.)

Il est donc clair que notre auteur cite parfois de mémoire, mais plus souvent transpose simplement le document sahidique qu'il a sous les yeux ; car il appert, de tout ce qui précède et de la comparaison de son texte avec les rédactions sahidiques malheureusement très fragmentaires, que notre auteur utilisait une ou plusieurs sources sahidiques, qu'il transpose simplement en bohairique plus ou moins pur.

IV. OMISSIONS :

Les haplographies portant simplement sur une partie de mot, comme **ΑΚΑΡΤΟΝ** = **ΑΚΑΘΑΡΤΟΝ**, **ΓΑΝΙΖΙΝ** = **ΚΑΝΟΝΙ-ΖΙΝ**, etc., sautent immédiatement aux yeux. Mais quand elles portent sur un ou plusieurs mots, par exemple par *homoio-teleton*, il n'est pas toujours aisément d'établir avec certitude l'existence d'une omission ; c'est ici que les passages parallèles sahidiques, grecs ou arabes vont nous être d'un précieux concours,

88, 1 : **ΣΙΝΑ** ηι **ΕΘΝΟΥΣ** **ΠΣΑΠΡΩΜΗ** <**ΕΧΕΗΠΕΤΕΦΩΝΗ**
ΦΥ>ΕΦΗ **ΕΒΟΛ**. L'omission est évidente du fait que la construction **ΣΙΝΑ** ... **ΕΦΗ** est impossible ; le sahidique subjacent, conservé d'ailleurs par S³, était :
ΠΣΑΠΡΩΜΗ η
ΦΗΠΕΦΩΝΗ ΕΥΕ
ΗΤΗ ΕΒΟΛ etc.

93, 19 : **ΔΑΓΙ** **ΦΑΡΕΝΕΙΩΤ** **ΠΑΦΩΜ** **ΠΕΧΑΩ** **ΗΑΦ ΣΦ<ΑΚΣΩΤΗΜ**
ΕΤΑΙΦΩΝΗ **ΠΕΧΑΩ** **ΣΦ>** ; la restitution du sahidique :
ΠΕΧΑΩ **ΗΑΦ ΣΦ**
ΕΚΣΩΤΗ **ΕΤΕΙ**

φονη · πεχαω ΣΦ est garantie par *Act. SS* § 59 et via arabe Amél. p. 468 (¹)

96, 25 : **ΕΤΕΦ** † κω **ΗΙΜΩΟΥ** <**ΕΒΟΛ** **ΣΙΤΟΤ**> = arabe Amél. p. 472.

121, 29 : **ΕΦΧΩ** **ΗΙΜΟΣ** **ΣΦ<ΗΠΕΡΗΑΣ†** **ΣΦ>ΑΟΕΩΔΩΡΟΣ**
repose sur un sahidique

ΕΦΧΩ **ΗΙΜΟΣ** **ΣΦ**
ΗΙΠΡΗΣΤΕΥΕ **ΣΦ**

ΑΟΕΩΔΩΡΟΣ ... garanti par deux recensions arabes : *Vatic. arab.* n° 72 fol. 70^a (inédit) (²) et arabe Amél. p. 590 et 642.

122, 27 : **ΕΦΤΕΜΧΑΠΟΥΗΑΣ†** <**ΗΙΣΩΟΥ** **ΕΥΗΟΦΙ>** **ΣΙΣΩΟΥ**
est le sahidique :

..... **ΕΤΗ**
ΚΑΠΕΥΗΑΣΤΕ

(1) AMÉLINEAU : op. I. ; outre le texte bohairique des feuillets du Vatican, ce volume donne quelques fragments sahidiques et une recension arabe ; celle-ci sera désignée par : *arabe* Amél.

(2) Ce manuscrit arabe donne une traduction d'un texte sahidique, comme le prouve les noms propres écrits par le scribe en copte-sahidique au-dessus de leur équivalent arabe ; cf. W. E. CRACK : *Theological texts from coptic papyri*. Oxford 1913, appendix, et le compte-rendu dans le *Muséon*, 1913.

Ἔισθιογ γύμνιοσφε

Σιωτογ ... garanti par *arabe* Amél. p. 485.

133, 7 : εβολ σιτοτρ < tout un § omis > Εθεον ...
le § est conservé par un fragment sahidique S^{3a} et
arabe Amél. p. 500.

133, 24 : ναρην εβολ <εργαζι νεμιωγ> Βενπιεμι,
conservé par le fragment sahidique S^{3a} et l'*arabe*
Amél. p. 502.

135, 26 : νεμούτακο <εεβενεακνο ω πταλαιπορος>
conservé par le fragment sahidique S^{3b} et l'*arabe*
Amél. p. 506.

136, 18 : τετενογωφ ετακο ῆ <νετενιγχη νεμ> νι-
ψυχη garanti par l'*arabe* Amél. p. 507.

180, 5 : αγερπραζιν ειμοq < ογονωχον ειμοq >
Εερεφερβονειν est conservé par le fragm. sahidique S^{3b}; et, mieux encore, par la Bible dont c'est une
citation : *Hébreux*, 2, 18.

On pourrait allonger considérablement cette liste, si l'on voulait relever les passages où l'obscurité du texte fait soupçonner une omission. Nous nous limitons aux omissions garanties par des témoins ; car leur nombre suffit à prouver que le modèle suivi par le scribe était écrit en deux colonnes, comme le sont les manuscrits sahidiques (¹), d'une dizaine de lettres par ligne en moyenne, puisque les omissions sont de la longueur d'une ou de deux lignes sahidiques ; en outre l'*homoioteleuton* n'arrivant bien qu'en sahidique, nous avons une nouvelle preuve que le modèle de notre scribe était sahi-

(1) Les manuscrits sahidiques sont normalement écrits, comme on sait, sur deux colonnes par page ; la longueur des colonnes, assez variable, dépend de l'étendue ou format du parchemin. Les manuscrits bohairiques sont presque tous écrits avec des lignes qui courent d'un bout à l'autre de la page.

dique. Une autre distraction du scribe va même nous permettre de mesurer la longueur des colonnes de son modèle sahidique.

V. INVERSIONS :

Par endroits le texte apparaît obscur et pourrait être amendé en déplaçant un ou plusieurs membres de phrases, par exemple 3, 7 ; 25, 18-21 où l'*arabe* Amél. p. 372 a un ordre différent ; 29, 17-19 où le fragment sahidique S^{3b} p. 546 et l'*arabe* Amél. p. 385 ont tous deux un ordre différent ; mais on voudrait un nombre plus considérable d'éléments de preuve pour accuser le scribe d'avoir omis des paragraphes et de les avoir ensuite mis simplement à la suite. Il est pourtant un passage qui, à lui seul, nous permet de le croire capable d'un pareil manque de loyauté ; c'est ce qu'on pourrait appeler « un flagrant délit » : p. 138, 26-139, 27 :

* Il arriva également un jour, alors que notre père Pachôme était quelque part à prier, qu'on lui envoya une vision au sujet de ceux qui abandonnent leurs propres résolutions et deviennent de l'ivraie, comme il est écrit dans le saint Evangile : ces ivraies sont les fils du mauvais, c'est-à-dire ceux qui souillent l'image de Dieu. Or ceux de cette espèce il n'oubliait pas de les séparer d'avec la bonne semence, parce qu'il savait qu'à la disparition de ceux-là se produisait une expansion de ceux qui sont droits. Lorsqu'il trouvait que celui qui avait été séduit par un des fils du mauvais était encore jeune, parce que petit, il appliquait des remèdes à son âme et la guérissait.

1. Puis, à leur tour, ceux qu'il constatait être des fils du mauvais, il les dépouillait de l'habit monastique, les revêtait de l'habit séculier et les expulsait d'entre les frères. Par l'esprit de Dieu qui était en lui, il connaissait aussi, avant qu'ils

2. Si quelqu'un qui était tombé dans une faute lui venait sous la main, quand il savait que celui-là se repentirait, dans sa miséricorde il s'empressait de le sauver des mains du diable ; se souve-

ne l'accomplissent, le dessein que beaucoup avaient conçu dans leur cœur ; il les examinait beaucoup jusqu'à ce qu'ils fissent de leur bouche l'aveu de ce qu'ils avaient médié de faire ; et ainsi il les expulsait aussi d'entre les frères.

Le copiste suit l'ordre : 1, 2, alors que nous attendrions logiquement l'ordre : 2, 1 ; c'est cet ordre que demande le développement de la pensée. C'est aussi cet ordre que suivent les deux recensions arabes : *Vat. arab.* 72 fol. 80^{a-b}, et *arabe Amél.* p. 509. Il n'y a donc pas le moindre doute que le bohairique nous livre un texte boulversé. Procédant comme pour les omissions, j'ai transposé ces deux passages en sahidique et j'ai obtenu environ 295 lettres par colonnes, soit deux colonnes de 29 lignes à raison d'environ 10 lettres par ligne. Après tout ce que nous savons du scribe il faut admettre qu'il a copié la 1^{re} colonne d'une page, a passé à la première de la page suivante, puis, s'apercevant de sa distraction, il a tout simplement fait suivre la colonne omise. Et c'est ainsi que nous apprenons que le modèle suivi par notre scribe était un manuscrit sahidique en deux colonnes de 29 lignes.

* * *

Une dernière remarque avant de conclure. Les « accidents » que nous avons relevés sont fort nombreux et imputables à l'auteur; beaucoup de lecteurs du codex s'en étaient déjà aperçus et ont parfois corrigé. Comment se fait-il que le copiste les a laissés passer en telle quantité ? Est-ce par connaissance insuffisante du bohairique ? Est-ce par respect scrupuleux de son modèle ? Certains indices nous incitent à chercher

mant de l'ordre de l'Apôtre qui dit : « mes frères, si l'un d'entre vous tombe dans une faute, vous, les spirituels, préparez-le avec esprit de douceur, et en le considérant de peur que tu ne sois tenté ».

une autre explication. On ne voit pas bien, en effet, pourquoi un copiste hésiterait dans l'emploi de **m** et **n**, de **φ** et **π**, **θ** et **τ**. D'autre part, on sait également que le sahidique possède un auxiliaire temporel **ñt̄epē**- qui permet sans amphibologie la prolepse du sujet ; le bohairique emploie, lui, la forme **ft̄a-** qui ne se distingue pas matériellement du relatif **ft̄a-** ; aussi la prolepse du sujet avec **ft̄a-** (temporel) aboutit-elle à une construction amphibologique. Or p. 209, où le codex commence un paragraphe **Q̄w̄pn ñf̄ q̄w̄m** et **ft̄a** a été ajouté en marge par la même main devant **Q̄w̄pn**. Le sahidique subjacent avait évidemment **Q̄w̄pn ñf̄ ñt̄epēq̄w̄m** ; le transpositeur bohairique suivant mot-à-mot son original a transcrit **Q̄w̄pn ñf̄**, puis devant la forme **ñt̄epēq̄w̄m** pouvait continuer **ft̄aq̄w̄m** ; mais il aboutissait à une pseudo-relative⁽¹⁾ ; aussi a-t-il reporté l'auxiliaire en marge devant **Q̄w̄pn**.

Dès lors il n'est pas téméraire de croire que le transpositeur et le copiste sont un seul et même personnage. Les livres du couvent de S. Macaire, détruit au début du IX^e siècle par les nomades, ont été remplacés par d'autres ; le fait paraît bien établi. Or notre codex, copié dans la 1^{re} moitié du IX^e siècle, faisait partie de la bibliothèque du couvent de S. Macaire ; le fait est incontestable. Est-il invraisemblable que notre codex, et ceux de la même époque, soient précisément ces livres destinés à prendre la place de ceux qui avaient péri dans le désastre ?

* * *

(1) Il a cependant laissé passer ailleurs de pareilles pseudo-relatives : p. ex. 75, 22 ; 81, 11 ; 163, 22 etc.

CONCLUSION : *Ab uno disce omnes* ; le célèbre adage peut s'appliquer ici, car les *Actes des Martyrs* (¹), les *Homélies* bohairiques originaires de S. Macaire présentent, à des degrés divers, les mêmes phénomènes que ceux que nous avons relevés au cours de cette analyse. La *Vie de Pachôme* est une transposition de textes sahidiques ; les *Actes des Martyrs*, les *Homélies* des vieux manuscrits de Nitrie sont des transpositions de textes sahidiques ; même les *Homélies* de Chrysostôme, de Grégoire, sont des transpositions du sahidique, et non pas des traductions faites sur le grec. Les éditeurs de ces textes bohairiques feront bien de tenir compte de ce fait qui paraît difficilement contestable ; car, c'est par la rétroduction en sahidique, et non par de savantes conjectures qu'ils trouveront la clef des passages obscurs ou bouleversés.

Mais pourquoi la bibliothèque de S. Macaire fut-elle reconstituée aux IX^e-X^e siècles avec des manuscrits qui transposaient simplement du sahidique ? Pourquoi le dialecte utilisé était-il si flottant ? Voilà des questions d'une importance capitale pour l'histoire du dialecte dit bohairique. N'était-ce pas parce qu'il n'exista pas de textes littéraires anciens en bohairique ? Et en cette hypothèse les manuscrits de Nitrie nous livreraient les premières ébauches d'une langue littéraire nitrienne. Oasis monacale très fermée, la Nitrie conservatrice aurait, pendant la période d'agonie de la langue copte, tenté de se raccrocher au passé en transposant quelques œuvres anciennes dans son dialecte résistant encore, grâce aux circonstances, à l'arabisation devenue à peu près générale dans la vallée du Nil. Par suite de son rôle capital dans l'histoire ecclésiastique égyptienne, elle aurait vu son dialecte, tout

(1) Voir, par exemple, les 21 pages d'*emendationes* conjecturales annexées au t. II des *Acta Martyrum*, éd. Balestri-Hyvernat (Corp. Script. chr. orient. n° 86), Paris 1924.

comme le fit pour la France le dialecte de l'île de France, s'étendre comme langue ecclésiastique dans toute l'Egypte. Dans ces conditions la « littérature » bohairique, presque toute faite de traductions, n'appartiendrait plus qu'à la période « artificielle » du copte ; elle ne pourrait elle-même s'appeler qu'artificielle, puisqu'elle serait née après que le copte avait cessé d'être une langue vivante, littérairement productive. En somme, c'est en se basant sur cette « littérature » que les modernes ont jugé la littérature égyptienne chrétienne et, dans ces limites, leur appréciation assez sévère est exacte. Mais que vaudrait le jugement porté sur la littérature latine en se basant sur les documents qui ne remontent pas plus haut que le moyen âge ? L'Egypte, en effet, avait une littérature chrétienne florissante avant le moyen âge ; seulement cette littérature était en sahidique, seul dialecte littéraire de toute l'Egypte jusqu'à la main mise de l'arabe sur l'Egypte, comme nous tâcherons de le démontrer un jour.

L. TH. LEFORT.